

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

RECRUTEZ UN ÉLÈVE INGÉNIEUR AGRONOME EN
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

DES INGÉNIEURS AGROS SUR TOUS LES TERRAINS

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux élèves ingénieurs qui souhaitent se professionnaliser au cours de leur dernière année de formation.

Le cursus en alternance est double : une partie académique à l'école et une partie professionnelle en entreprise selon un calendrier adapté.



AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR

- Un collaborateur formé aux besoins spécifiques de votre entreprise et à vos méthodes de travail.
- Non prise en compte des salariés en contrat de professionnalisation dans les effectifs pour le calcul des seuils sociaux et fiscaux.
- Réponse à l'obligation d'embauche d'alternants (quota fixé en fonction de l'effectif de l'entreprise). Bonus-malus ou exonération de la contribution suivant les cas.



**Rémunération : 80% du
SMIC minimum**



LES SPÉCIALISATIONS DU DIPLÔME D'INGÉNIEUR AGRONOME

AGROALIMENTAIRE

INGÉNIERIE AGROALIMENTAIRE

- Recherche et développement
- Technologies alimentaires
- Marketing
- Sécurité de l'aliment
- Génie industriel
- Management de la qualité
- Management des opérations
- Achats et approvisionnements

AGRONOMIE

AGROBIOSCIENCES VÉGÉTALES

- Recherche et développement dans le domaine végétal
- Innovation en amélioration et production végétale
- Développement et conseil en production végétale
- Sélection végétale et innovation variétale
- Essais expérimentaux
- Protection des cultures
- Produits phytosanitaires, lutte raisonnée, lutte biologique et protection intégrée

SYSTÈMES ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

- Conseil en élevage et sélection génétique
- Alimentation et bien-être animal
- Durabilité des systèmes d'élevage
- Analyse technico-économique
- Filière - transformation et négoce
- Gestion de production

AGROÉCOLOGIE : DU SYSTÈME DE PRODUCTION AU TERRITOIRE

- Fondamentaux agronomiques, fertilité des sols
- Diagnostic de durabilité des systèmes de production
- Conception-évaluation de systèmes agroécologiques
- Ingénierie de projet et ingénierie partenariale & participative pour le développement territorial

BIOLOGIE COMPUTATIONNELLE

APPLIQUÉE AUX BIOTECHNOLOGIES

- Intégration de données massives
- Bio-informatique
- Outils numériques d'analyses
- Biotechnologie

ENVIRONNEMENT

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

- Accompagnement à la transition agro-environnementale des territoires (dynamiques des socio-écosystèmes, enjeu environnementaux et réglementation)
- Gestion intégrée des bassins versants
- Plans de gestion écologiques et solutions fondées sur la nature
- Évaluation des risques et réhabilitation de sites pollués
- Système de Management environnemental (ISO 14001)
- Traitement et valorisation des déchets - économie circulaire

AGROGÉOMATIQUE

- Système d'Information Géographique
- Sciences des données spatiales et IA
- Télédétection aérospatiale
- Cartographie et Webmapping
- Programmation informatique
- Analyse spatio-temporelle et modélisation
- Aménagement du territoire et environnement

GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Écologie industrielle et territoriale
- Éco-conception
- Valorisation des déchets
- Traitement des eaux potables et usées
- Hydraulique, modélisation et aménagement des hydrosystèmes
- Management environnemental
- Gestion des sols pollués, gestion des risques

ORGANISATION SOUTENABLE

ACT' : AGIR DANS LES ORGANISATIONS EN TRANSITION

- Organisations économiques et sociales
- Accompagnement en contexte de transition et incertain
- Entrepreneuriat et innovation
- Entreprises responsables
- Projets de filière et de territoire soutenables
- Management stratégique et organisationnel, marketing, évaluation financière





TUTORAT OBLIGATOIRE

L'employeur doit obligatoirement désigner, pour chaque salarié en contrat de professionnalisation, un tuteur pour l'accompagner. Celui-ci doit être un salarié qualifié de l'entreprise (ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en rapport avec la qualification visée).



COÛT DE LA FORMATION

7500€

Prise en charge selon les modalités de l'OPCO - Opérateur de Compétences
Durée : 12 mois



STRUCTURES CONCERNÉES

- **Tous les employeurs** de droit privé et établissements publics industriels et commerciaux (par exemple : la RATP, la SNCF, l'Office National des Forêts...)
- **Sont exclus** : l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics à caractère administratif



COMMENT RECRUTER UN ÉLÈVE INGÉNIEUR AGRONOME ?



1

Diffusez vos offres auprès des élèves à la recherche d'une alternance (printemps/été) sur [JobTeaser](#)



2

Lorsque vous avez recruté un élève-ingénieur de l'AgroToulouse, mise en place du contrat :

- L'AgroToulouse s'assure de l'adéquation des missions proposées avec la formation
- L'AgroToulouse fournit le syllabus de formation et le calendrier d'alternance
- Midisup fournit le CERFA et la convention de formation
- Vous transmettez ensuite l'ensemble des documents à votre OPCO pour une demande de prise en charge



CALENDRIER TYPE ANNÉE UNIVERSITAIRE

1/3 : TEMPS ÉCOLE - 2/3 : TEMPS ENTREPRISE



↔ Période variable selon la spécialisation mais la durée est fixe (3 et 4 semaines de présence en entreprise)

- Soutenance du projet de fin d'études



TÉMOIGNAGE

**Alice, alternante ingénieure agronome
Chargée d'études écologie**

« J'ai voulu réaliser ma dernière année en alternance pour appréhender le milieu professionnel, gagner en compétences grâce à la pratique tout en étant encore accompagnée par l'école. Le contrat de professionnalisation est une excellente transition entre les études et le monde du travail et permet d'enrichir son CV. »

CONTACT



PÔLE ALTERNANCE

alternance@ensat.fr
+33 (0) 5 34 32 39 54

www.agrotoulouse.fr



**midi
sup'**

PARTAGEONS NOS TALENTS